

Réunion du 4 Mars 1986
(20 h 30).

Convocation adressée le 25.02.1986.

Étaient présents: MMrs Tomelleri, Férault, Loujel, Borel, Belliot, Gami, Fournard, Lemaitre, Normand, Langris, Thomas, Landemaine, Fortin, Docteur.

Absent excusé: Mme Breuer.

1) Examen des comptes administratifs 1985.

a) Commune

Fonctionnement

Dépenses : 2 040 672,97

Recettes : 2 500 568,20

Excédent : 459 895,23

Investissement

Dépenses : 1 040 512,53

Recettes : 987 862,53

Déficit : 52 650,00

b) CCAS

Dépenses : 11 896,67

Recettes : 12 360,00

Excédent : 463,33

—
—
—

c) Service des Éaux

Dépenses : 249 147,76

Recettes : 280 980,04

Excédent : 31 832,28

Dépenses : 30 856,19

Recettes : 243 943,13

Excédent : 213 084,94

d/ Service Assainissement

Dépenses :	19 649,66
Recettes :	129 105,76
Excédent :	109 456,10

Dépenses :	30 918,42
Recettes :	65 522,26
Excédent :	34 603,84

2/ Vote des subventions 1996.
Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'allouer les subventions suivantes :

SUBVENTIONS 1996

AMICALE SAPEURS-POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	3.215	
AMICALE DONNEURS DE SANG	600	
BIBLIOTHEQUE LOCALE	1.215	
AFN LOCAL	995	
ACPG LOCAL	2.145	
STE DE CHASSE LOCALE	825	
CLUB 3EME AGE	530	
COMITE DES FETES LIGNIERES-ORGERES	14.335	
CLUB FOOTBALL LIGNIERES-ORGERES	15.035	(4.000 réservé aux
activités d'été)		
GROUPEMENT DEFENSE CULTURE	1.535	
MUTUELLE DU TRESOR	130	
GAULE CALAISIEUNE	530	
COMICE AGRICOLE COUPTRAIN	600	
CLUB CREATEUR ENTREPRISE PRE-EN-PAIL	125	
LA SENTINE	370	
VISA SANTE	1.105	
G.O.A DES AVALOIRS	130	
ACPG LAVAL	130	
CHAMBRE DES METIERS LAVAL	180	
CROIX D'OR LA FERTE-MACE	340	
LUTTE CONTRE LE CANCER VILLEJUIF	1.050	
LUTTE CONTRE LE CANCER RENNES	1.050	
COMITE SAUVEGARDE ENFANCE	170	
ASSOCIATION PARENTS ENFANTS INADAPTES	395	
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	760	
COMITE DE GESTION CANTINE ECOLE PUBLIQUE	17.850	
COLLEGE NOTRE DAME LA FERTE-MACE	3.575	
REFUGE DE LA BIGOTTIERE	325	(versée si chien déposé
dans l'année)		
PRIME FIN D'ANNEE PERSONNEL COMMUNAL	13.960	
SYNDICAT INITIATIVE PRE-EN-PAIL	370	
SYNDICAT INITIATIVE CARROUGES	370	
ASSOCIATIONS PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	3.500	
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CARROUGES	700	
CCAS	14.000	
AFR ORGERES	41.000	
TOTAL	143.145	

Pour ailleurs M. le Maire a fait part d'une demande de subvention de l'APE de l'école publique pour un séjour à la neige pendant les vacances scolaires de février 1997 et non d'une classe de neige (les instituteurs n'étant pas autorisés d'accompagner les élèves). Les membres du Conseil Municipal ont décidé de reporter cette demande à une autre réunion du Conseil Municipal.

3/ Renouvellement matériel Ecole Publique

les membres du Conseil Municipal, considérant que le matériel audio et vidéo de l'école est vétuste, ont décidé d'acquiescer le matériel suivant:

- 1 double magnétoscope
- 1 téléviseur 70 cm
- 1 Mini-chaise
- 1 lot de 10 cassettes vidéo

sont un montant total de 8.840,00 - les crédits seront inscrits au budget primitif 1996.

4/ Vente parcelle communale.

les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, acceptent de vendre la parcelle cadastrée section K - 28 d'une contenance de 57 ares 50 centiares à Mr Dominique ERNOUX domicilié "les Souchets" à Liguières-Ornières au prix de 4.600 francs, plus les frais - M^e LECOTTE, notaire à Carnouges est chargé de rédiger l'acte et Mr le Maire est autorisé à signer les pièces nécessaires.

5/ Régularisation Cession chemin rural à Ornières.

Monsieur le Maire informe les membres qu'en 1903, le conseil Municipal avait accepté de vendre à Mr Georges GAUCHERIN une portion de chemin rural à Ornières. Mais un document datant de 1872 du maire d'Ornières, précise qu'étant donné que Mr GAUCHERIN avait abandonné une portion de terrain à la commune d'Ornières le chemin lui serait attribué. Le dossier de cession sera donc régularisé. M^e LECOTTE à Carnouges est chargé de ce dossier.

6/ Modification chemin de la Verrière

Monsieur le Maire expose que Mr J.C. CHARPAIN avait accès à une parcelle par le chemin principal de la Verrière, mais la dite parcelle ayant été vendue en partie il ne peut plus accéder à son terrain par ce chemin d'exploitation. Il existe un autre chemin mais la largeur est insuffisante pour le passage des engins agricoles. Les membres ont donné leur accord afin que ce chemin soit aménagé.

3/ Étude de différents devis

1) Tâche Mairie :

Devis Bernard LEDASSON : 38.799,07 TTC (accepté)

2) Tâche Salle des fêtes (façade avant et côté rue chapelle).

Devis Hubert MOURTOUX : 44.284,32 TTC (accepté)

3) Éclairage public

a) Route de Pri m. Pail (2 lampes supplémentaires)

Devis LESENS : 6.934,50 TTC (accepté)

b) Bourg d'Orgères (modification emplacement lampes)

Devis LESENS : 3.467,25 TTC (accepté)

4) Mise à priorité des routes départementales

Les membres du Conseil Municipal, ont décidé la mise à priorité des routes départementales suivantes :

- RD 525 de Lignéres à Ciral

- RD 202 de Lignéres à Magry le Désert

- RD 221 de Lignéres à St Samson et de Lignéres à Joui-du-Bois

Le devis d'un montant de 20.000 F. présenté par l'Équipement est accepté.

M. le Maire précise que la route départementale n°3 Lignéres-Couptrain et Lignéres-Carronges, sera mise à priorité par le département.

5/ DGE 1206

Le programme des travaux pour lesquels le conseil Municipal sollicite la DGE à hauteur de 20% du montant HT est le suivant :

- Aménagement CR du Moulin Lassue (50.217,84 TTC)

- Rechargement VC n°14 Remi (91.764,54 TTC)

- Rechargement VC n°12 Basbelinge (125.514,45 TTC)

[Handwritten signatures and stamps, including names like 'M. le Maire', 'M. l'adjoint', and 'M. le conseiller']